



ASSOCIATION DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT DE SENART ET ENVIRONS  
N° SIREN : 539195065, SIRET : 53919506500013. Association Loi de 1901 N°W772000495, agréée  
depuis 1984

1971

*Cinquante-trois années de défense  
du cadre de vie des Sénartais*  
Siège social et courrier : 14 rue de la Fontaine  
77240 CESSON

2024

M. Dominique BISSONNIER, Président, 3 rue Raymond Eglin 77176 SAVIGNY LE TEMPLE  
M. Raymond BEVEN, Vice-Président, Trésorier, 14 rue de la Fontaine 77240 CESSON

Site INTERNET : [www.ade-senartetenvirons.com](http://www.ade-senartetenvirons.com)

Mail : [adesenartetenvirons@gmail.com](mailto:adesenartetenvirons@gmail.com)

## Rapport d'activités 2024

### CCSPL :

8/12/2023 – Gestion de l'eau

Il s'agissait de valider le nouveau mode de gestion de l'eau à Moissy Cramayel, Réau, Combs la Ville et Soisy sur Seine. Désormais, toutes les communes de GPS sont rattachées à la régie, sauf Etiolles qui le sera au 1<sup>er</sup> novembre 2024, à la fin du contrat en cours.

Pour le moment, cette nouvelle gestion a pu entraîner une baisse des tarifs pour les habitants, mais il faut s'attendre à des augmentations, en raison de l'augmentation globale du prix des matières premières.

13/11/2024 – gestion des marchés à Savigny le Temple

Le marché centre-gare, a connu une baisse de fréquentation en 2023, cette baisse était prévisible à la suite de son déménagement, vers la place Elisée Reclus, provoquée par la réfection de la place pour faire passer le Tzen. Quelques commerçants sont partis, mais ont pu être remplacés. L'activité semble avoir repris un cours normal.

Restent quelques problèmes d'alimentation électrique, et d'évacuation d'eau qui vont être pris en charge.

Le marché du Plessis, quant à lui, reste inchangé. Le producteur de miel a pris sa retraite, mais a été remplacé.

### **CSS 26/09 :**

Rien à signaler, le dernier site restant, Air Liquide, est bien géré, et aucun problème n'a été remonté. Air Liquide propose d'organiser une visite du site en fin d'année.

Les autres anciens sites SEVESO bas, le restent, et n'ont pas vocation à changer de statut. La mairie de Cesson étant, en plus, farouchement opposée à une quelconque modification de la qualification.

### **Ferme de Servigny**

L'EPA a l'intention d'industrialiser la parcelle ZD16, dite l'Orme Chipeau, qui se trouve actuellement exploitée par Luc Signolle dans le cadre de la cueillette de Servigny. Une réunion des différentes associations environnementales locales a eu lieu le 8 avril.

Après un certain nombre de réunions avec l'EPA et le maire de Lieusaint, la situation semblait bouchée. Une pétition a donc été lancée, et celle-ci a recueilli plusieurs centaines de signatures.

L'action conjuguée des associations du collectif « sauvons Servigny » a porté ses fruits. Le projet a été retiré, cependant la sanctuarisation des terres dites de l'Orme Chipot dépendait du SDRIF en préparation. Cette modification est actée depuis l'adoption du SDRIF le 14 septembre dernier et aussitôt transcrit dans le projet de SCOT de GPS. M. Bisson a donné l'assurance que ce serait inscrit dans le PLU de Lieusaint, qui va être révisé. Les associations ont néanmoins envoyé un courrier à la préfecture de Seine-et-Marne, pour l'informer de la situation et demander une rencontre avec le préfet. (Pas de retour à ce jour)

### **FNE-GPS**

Le 16 mars, FNE-GPS a organisé un événement à Corbeil sur la péniche de l'association Alternat, autour de la gestion de l'eau : Inondations, assainissement, gestion administrative. 50 personnes ont assisté à cette conférence, ce qui en fait un succès.

## **Points divers**

### Recours gracieux à Combs la Ville

Un habitant de CLV nous a contacté pour nous faire part de son intention de faire un recours, suite à l'urbanisation des parcelles qui jouxtent sa propriété. Deux pavillons individuels devraient être construits sur des zones constructibles. Au vu des éléments proposés, nous ne voyons pas de piste juridique qui pourrait être opposables à ce projet. Nous avons décidé que nous ne suivrions pas. Une réponse lui sera envoyée, dans ce sens.

### Piste Cyclable de Noisement :

C'est toujours le serpent de mer. Le principe vient d'être voté au CM de Savigny. Les travaux ne sont pas encore planifiés...

### Ferme du Coulevrain

Un AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) devrait être lancé, pour définir l'avenir de la ferme. Il faudra être très vigilant pour s'opposer à l'installation de logement dans ce lieu. Le Bourg est déjà saturé par la circulation induite par les nouvelles constructions.

### Travaux place Sidonie Talabot à SLT

Un certain nombre de réunions ont eu lieu, mais à ce jour, même pas de compte rendu.

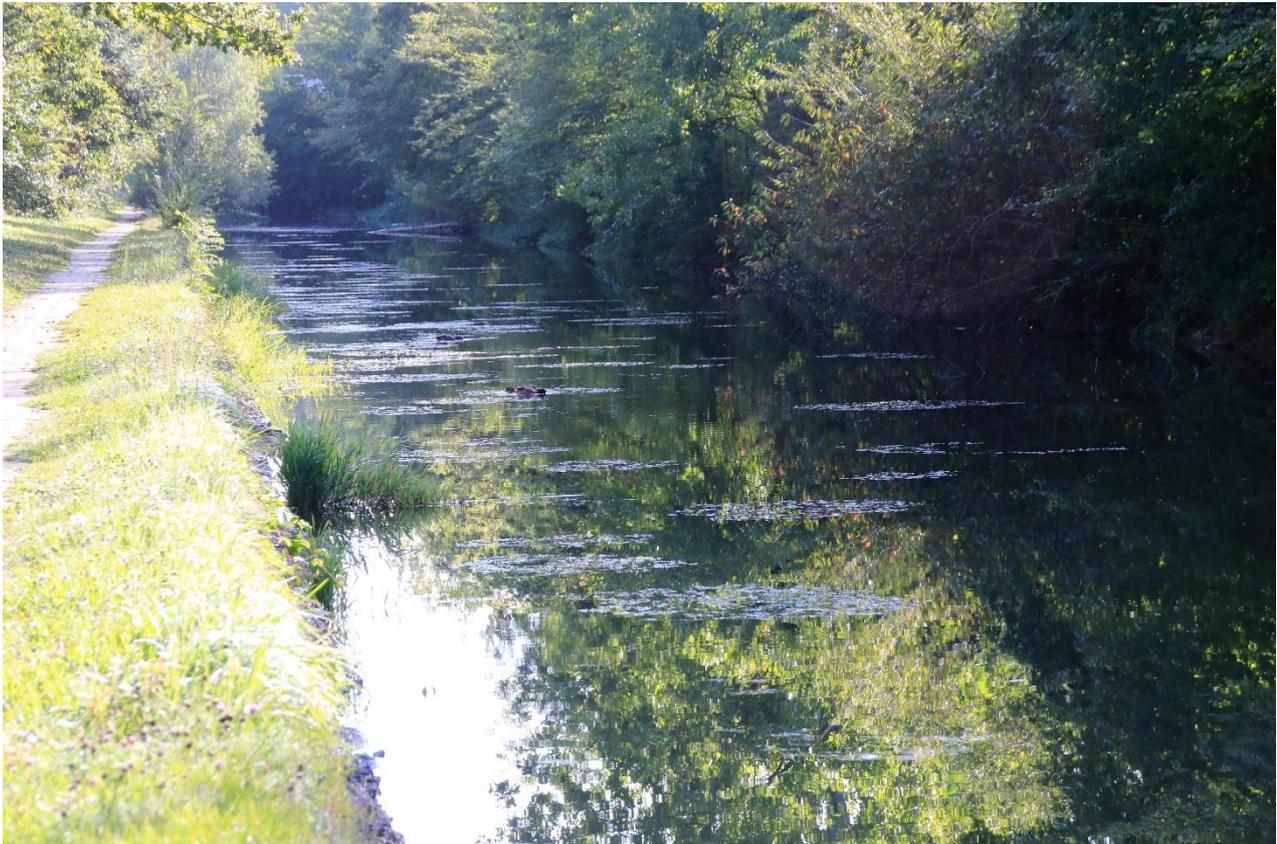
### Villaroche :

Un site agricole, sur notre territoire, est visé par l'EPA pour être l'emplacement d'un site industriel. Il s'agit de 110ha autour de l'aéroport de Villaroche. A la différence de Servigny, les agriculteurs ont accepté de céder leurs terrains pour y implanter des industries liées à l'aéronautique. Ces terres sont de moindre qualité que celles de Servigny. Il faudra au minimum, que nous soyons concertés dans les tractations sur le choix des entreprises.

### APN :

L'Atelier Pêche Nature a remonté un défaut d'entretien de certains étangs (Saints-Pères, et Canal des Tourailles). Cependant, la situation des étangs

est redevenue normale. Nous nous joindrons à l'APN afin de demander une entrevue à GPS pour comprendre cet état de fait, si de nouveau ce cas se présentait. Tout dépend du temps...



***Photo du canal des Tourailles avenue des régales, quartier de Plessis la Forêt.***

L'atelier Pêche nature a dû changer de nom, toujours APN mais Amicale Pêcheurs Naturalistes. Ce changement est paru au journal officiel du 12 novembre 2024.

**RE : Révision PLU de MOISSY-CRAMAYEL– phase PADD.**

**A nouveau un débat afin de tenir compte des objectifs du SDRIF-E**

Observation de M. C LE GUERN à l'attention de  
Monsieur Thomas CAILLAUD

Directeur de l'aménagement et de l'urbanisme de Moissy-Cramayel.

En tant qu'habitant de Moissy-Cramayel depuis bien longtemps mais aussi adhérent à l'association ADE Sénart et environs, vous remerciant pour cet échange sur la révision du plan local d'urbanisme (prescrit par la ville de Moissy-Cramayel en délibéré du conseil municipal du 29 mars 2021) et pour faire suite aux diverses actions entreprises par les représentants de la ville de Moissy-Cramayel, et accompagnés du bureau d'étude VERDI, concrétisées par des réunions publiques (26-05-2023 , 29-01-2024) et des réunions participatives (PADD , OAP) conviant une douzaine d'habitants (panel), donc, à la lecture de ce rapport de VERDI, joint, (Rapport de présentation et projet d'aménagement de développement durable) :

M LE GUERN fait part, ci-après de ses observations.

L'ensemble de ce rapport permet une vision assez claire et détaillée des orientations et perspectives pour la ville de Moissy-Cramayel à l'horizon 2035/2040.

M LE GUERN retrouve la plupart des informations prises au cours des réunions auxquelles il a participé depuis novembre 2021.

Cependant, voici ses quelques remarques dont vous voudrez bien tenir compte.

Bien sûr, M LE GUERN a noté qu'il (ce rapport) définit un potentiel de constructions possible et non l'engagement de différents acteurs (mairie, promoteurs, constructeurs) sur ce sujet.

Néanmoins, il attire toute votre attention sur les points suivants :

**DENTS CREUSES POTENTIELLEMENT MUTABLE.**

M LE GUERN a identifié en rouge sur le plan, une dent creuse au 261, rue du Noyer Perrot, non répertorié cadastralement. D'ailleurs, il y a une maison construite depuis peu, en fond de cette parcelle dans laquelle vit une famille. Il pense qu'il doit s'agir d'une erreur.

Peut-être qu'il faudrait vérifier également s'il y a d'autres cas similaires.

## COMMERCES

Dans le cadre des nouvelles constructions sur le quartier de Chanteloup (2400 logements environ à terme soit plus de 5000 habitants), il serait utile de prévoir la possibilité de commerces en suffisance. Actuellement, M LE GUERN n'en a vu qu'un seul (petit commerce).

## ÉNERGIES RENOUVELABLES

Il devrait être noté que l'éolien et l'hydraulique ne sont pas possible sur le territoire de Moissy-Cramayel et que seule la géothermie et le photovoltaïque sont acceptables sur certains secteurs (géothermie : Chanteloup. Photovoltaïque : gare, piscine) comme indiqué dans ce rapport.

## LOGISTIQUE

Il serait très important de prescrire que la logistique (dont SEVESO) actuellement très excessive et largement à saturation sur Moissy-Cramayel et alentours, et qu'aucun nouveau projet ne sera programmé ni construit.

## SANTE

Préciser qu'un local pluridisciplinaire de santé est bien prévu dans l'immeuble en cours de construction, PITCH, sur l'avenue Philippe Bur. Il pourra accueillir différents domaines médicaux.

M LE GUERN

Copie : ADE SÉNART ET ENVIRONS